

Quelle norme doit être respectée ?

Par clall, le 03/08/2020 à 14:50

Bonjour,

Dans le cas d'un immeuble d'appartements vendus sur plan et dont la livraison est prévue au 4ème trimestre 2022, quelles normes doivent être respectées ? la RT 2012 ou la RT 2020 ?

Merci.

Cordialement.

Par Bibi_retour, le 19/08/2020 à 10:19

Bonjour,

C'est la date de délivrance du permis de construire qui compte. S'il est délivré sous l'empire de la RT2012, c'est donc celle-ci qui est applicable même si la construction s'éale jusqu'en 2022. (voir art. R.431-16j du code de l'urbanisme).

Par clall, le 19/08/2020 à 11:05

Merci beaucoup pour votre réponse.

cordialement